

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES DES YVELINES SECTEURS MINIMES MASCULINS NORD/SUD

Dimanche 13 janvier 2019

Palais des sports, Rue de la Beauce, 78990 ÉLANCOURT

Pesées : SECTEUR I (NORD) Pesée : 13h00 à 13h30 : -34 -38 -42 -46 -50 -55kg

14h15 à 14h45 : -60 -66 -73 +73kg

SECTEUR II (SUD) Pesée : 8h00 à 8h30 : -34 -38 -42 -46 -50 -55kg

14h15 à 14h45 : -60 -66 -73 +73kg

1 - DÉFINITION

La catégorie minime correspond à une période de **formation**. Il importe d'offrir une pratique sécurisée aux jeunes judokas, tout en valorisant un judo d'attaque et de projection permettant une progression technique à long terme. Les compétitions de cette catégorie d'âge permettent, parmi d'autres critères, aux conseillers techniques de détecter les judokas qui pourront rejoindre les centres d'entraînement de la filière du haut niveau fédéral (dès leur première année cadet). La Coupe Minimes permet aux jeunes de s'exprimer au niveau national dans un contexte éducatif. Animation, acquisition d'expériences, contacts et échanges priment sur le résultat sportif. Un échauffement collectif sera dirigé par un professeur, un conseiller technique ou un haut gradé.

2 - ANNÉES DE NAISSANCE : MINIMES

[Cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements](#)

3 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

4 - GRADES - LICENCES - PASSEPORT - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture orange minimum
- Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition. *Se référer au règlement intérieur de la FFJDA annexe 7 - règlement médical article 8.*

5 - CATÉGORIES DE POIDS

(Pas de surclassement de poids possible)

**Féminines : -36kg ; -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52kg ;
-57kg ; -63kg ; -70kg ; +70kg**

**Masculines : -34kg ; -38 kg ; -42kg ; -46kg ; -50kg ;
-55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ; +73kg**

Nota

Les athlètes qui auront changé de poids entre deux niveaux de sélection seront autorisés jusqu'au tirage au sort à combattre dans la catégorie supérieure (descente de poids non autorisée).

6 - ARBITRAGE

[Règles d'arbitrage animation de la FFJDA](#)

7 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 3 minutes

Décision obligatoire.

Elle sera prise en concertation des deux arbitres référents selon la majorité des trois.

Récupération entre deux combats : deux fois le temps nominal de combat.

8 - FORMULE DE COMPÉTITION

Poule et tableau final sans repêchage.

9 - ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Sur sélection régionale.

10 – INSCRIPTIONS EXTRANET

Jusqu'au 09/01/2019 (minuit).